



**Direction de l'Aménagement
et du Foncier
Subdivision provinciale de Koumac
(47.73.50)**

NOUVELLE-CALEDONIE

ASSEMBLEE DE LA
PROVINCE NORD

B.P. 41 – KONE
98 860 KONE
Tél. 47.71.00

N° 60804- /2016

Koumac, le

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION
(HORS AGGLOMERATION)**

1 - REFERENCES DU DEMANDEUR

DEMANDE PRESENTEE

PAR.....
.....

ADRESSE.....
.....
.....

TELEPHONE FAX email

2 – RENSEIGNEMENT SUR L'OCCUPATION DE L'EVENEMENT

ROUTE PROVINCIALE N° PR.....

COMMUNE.....

LIEU DIT.....

SENS DE CIRCULATION : DE VERS

COTE : Gauche Droit

DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT

.....
.....

REFERENCE DE L'ARRÊTE D'AUTORISATION DE VOIRIE

DATE PRÉVISIONNELLE DU DÉBUT DE L'ÉVÉNEMENT

DURÉE ESTIMÉE DE L'ÉVÉNEMENT

La présente autorisation est demandée pour une durée de

3 – TYPE DE SIGNALISATION

- Sans empiètement
- Léger empiètement
- Alternat avec régulation de la circulation par feux tricolores
- Alternat avec régulation de la circulation par piquets K10
- Mise en place d'une déviation

4 – DEPOT DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

Ce formulaire et les documents joints sont à renvoyer au minimum deux (2) mois avant le début des travaux, soit :

- par courriel aux adresses suivantes :
 - secretariat-daf-koumac@province-nord.nc
- par courrier à l'attention du directeur de l'aménagement et du foncier à BP 41 Koohnê (Koné) 98860.

5 – ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je soussigné(é), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus.

A le

Signature du demandeur